



## Communiqué de presse

## Signature des premiers Contrats Nanterriens de Réussite

Les premiers « Contrats Nanterriens de Réussite » seront signés jeudi 16 avril à 19h00 à la mairie de Nanterre par le Maire de la ville, Patrick Jarry, et quatre jeunes de la commune.

Le lancement du contrat nanterrien de réussite correspond à la réalisation d'un des engagements-phares de l'équipe municipale auprès des jeunes. Ce nouveau dispositif permet à des jeunes de Nanterre de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement de la ville dans la réalisation de projets individuels.

La réciprocité est la valeur-clé de ce contrat. La ville de Nanterre s'engage à accompagner de façon personnalisée un jeune dans la réalisation de son projet, qui peut être scolaire, professionnel, culturel, artistique, citoyen, et être mené en France ou à l'étranger. En échange de cette aide, le jeune s'engage à fournir une contrepartie « citoyenne » qui participera à favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté sur la commune.

Chaque jeune bénéficiaire signera avec la ville de Nanterre un contrat qui définira les engagements réciproques. Les modalités de soutien de la municipalité et des partenaires impliqués dans ce dispositif seront arrêtées lors des commissions du contrat nanterrien de réussite.

Ces commissions se réuniront chaque mois et seront composées d'élus de la municipalité, de représentants du monde associatif et de professionnels du secteur dans lequel le projet du jeune s'insère.

Aux côtés de la municipalité, attachée de longue date à la démarche partenariale, le Centre Communal d'Action Sociale, la Mission Locale et le PLIE seront des acteurs essentiels du contrat nanterrien de réussite.

Avec le lancement de ce dispositif, la Ville de Nanterre affirme son attachement à l'accès des jeunes à l'autonomie et à la citoyenneté et assoit le sens de son action depuis de nombreuses années en matière de jeunesse.

Contact:
Jonathan Gilberg
Collaborateur
Cabinet du maire et des élus
jonathan.gilberg@mairie-nanterre.fr